



Juillet 2016

## L'emploi des personnes en situation de handicap est la priorité de la Région en 2016



En Île-de-France, les personnes en situation de handicap ont beaucoup de mal à trouver du travail.

Elles sont plus touchées par le chômage que les personnes valides.

La Région a décidé, en février, de tout faire pour changer cette situation.

Elle veut assurer l'égalité de tous les Franciliens devant l'emploi.

Vous pouvez télécharger le rapport qui contient cette décision en cliquant sur ce lien. (lien: [https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/cr\\_25-16\\_emploi\\_handicap.pdf](https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/cr_25-16_emploi_handicap.pdf))

L'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap est la Grande cause régionale de 2016.

Cela veut dire que c'est la priorité n°1 de la Région.

La Région s'engage à :

- Donner accès aux personnes en situation de handicap à des formations qualifiantes,
- Travailler de plus en plus avec l'Agefiph (Association pour l'insertion des personnes en situation de handicap),
- Développer l'accessibilité dans les transports en commun (RER, tramways, métros, bus...),
- Travailler avec les Cap emploi d'Île-de-France (agences qui aident les personnes en situation de handicap à trouver du travail),
- Informer les entreprises et les employeurs d'Île-de-France sur la possibilité d'embaucher des personnes handicapées,
- Aider les personnes handicapées à créer des entreprises,
- Soutenir les innovations destinées à faciliter la vie des personnes handicapées,
- Rendre plus facile l'accès aux stages et aux formations en apprentissage des jeunes en situation de handicap,
- Être un employeur exemplaire, c'est-à-dire avoir au moins 6% de personnes en situation de handicap parmi ses agents.

Vous pouvez lire l'article en cliquant sur ce lien. (lien:

<https://www.iledefrance.fr/fil-presidence/emploi-personnes-situation-handicap-grande-cause-regionale-2016>)

---

Le texte que vous venez de lire est une transcription validée par Sarah Gaudin, Victoria Lardet, Margaux Vincent et Richard Escat (ESAT La Roseraie et Les Courlis d'Avenir APEI).

Photo réalisée par Jean-Marc Armani de l'agence Picturetank